



L'État électronique : Comment ? Pourquoi ?

Bruno Poncelet ■ Octobre 2020

Avertissement : dans un souci de concilier l'égalité des genres et le plaisir de lire, cet article recourt à une forme d'écriture inclusive où les pronoms et mots « neutres » sont alternativement présentés sous un habillage masculin et féminin (comme humain et humaine, ou tous et toutes, par exemple).

À l'automne 2020, le lancement du nouveau gouvernement belge s'est déroulé sans la moindre anicroche médiatique, à une exception notable près. Alors qu'il aurait pu sourire aux caméras (comme il aime tant le faire), le président du MR Georges-Louis Bouchez s'est pris tout seul les pieds dans le tapis, en s'attirant les foudres de membres éminents de son parti au terme d'un casting ministériel aussi personnel que despotique. Outre sa tentative avortée de dézinguer une femme (Valérie De Bue) de son poste de Ministre à la Région Wallonne pour la remplacer par un homme - choix pour le moins anachronique qui buta sur le refus immédiat de ses partenaires politiques au sein de la majorité -, il lui fut également reproché de favoriser un nouveau membre de la dynastie des Michel, en nommant au poste de Secrétaire d'état fédéral le frère cadet de Charles Michel et fils de Louis Michel : Mathieu Michel.

Évidemment, la presse s'est emparée avec délectation de cette histoire rocambolesque où un petit roi-soleil affronte les vents furibonds qu'il a lui-même éveillés au sein de son parti - les micros des journalistes tentant de saisir toute tractation ou trahison dans les coulisses du MR. Ce faisant, le cirque médiatique de la politique-spectacle n'a pas cru nécessaire de s'interroger sur les compétences dévolues à Mathieu Michel au sein du gouvernement fédéral. En l'occurrence, celui-ci a été nommé Secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée et de la Régie des bâtiments.

On peut tout de même se poser la question : pourquoi un gouvernement a-t-il besoin d'un poste spécialement dévolu à la digitalisation ? Sur ce point, notons que le gouvernement fédéral belge n'est pas une exception puisque les gouvernements bruxellois (avec le socialiste Frédéric Daerden), flamand (avec le Ministre-Président, le NV-A Jan Jambon) et wallon (avec les libérales Valérie De Bue et Willy Borsus) comptent également dans leur rang des personnes en charge de superviser les dossiers politiques consacrés au monde digital...

La numérisation du monde : une ardente volonté politique

Pour expliquer un tel engouement politique en faveur des outils numériques, on pourrait se dire que les réseaux sociaux, les objets connectés et les activités en ligne se répandent si vite parmi nous - *a fortiori* depuis le confinement lié à la crise sanitaire du Coronavirus - que le monde politique doit bien nommer l'un ou l'autre responsable pour gérer toutes les conséquences que cela entraîne.

Mais penser ainsi serait prendre les choses à l'envers. Car la digitalisation en cours n'est pas l'œuvre spontanée de nos comportements individuels, ni le fruit de nos initiatives personnelles. Elle résulte plutôt de décisions mûrement réfléchies par un nombre restreint de personnes, travaillant notamment au sein de l'Union européenne. Depuis plus d'une décennie en effet, la Commission européenne a mis en place une stratégie ambitieuse de développement des infrastructures numériques, des outils digitaux et de leurs usages quotidiens qu'elle synthétise de nos jours par un indicateur à cinq branches : [l'Index DESI](#) (pour *Digital Economy and Society Index*).

Cet index vise à mesurer les progrès (ou retards) de chaque pays membre eu égard aux cinq objectifs prioritaires que l'Union européenne leur assigne depuis une décennie en matière digitale :

1. La **connectivité** : il s'agit pour chaque pays d'investir de l'argent public afin de développer les infrastructures permettant une connexion sur l'ensemble du territoire national, et si possible des réseaux à haut-débit dans les grandes agglomérations ;
2. Le **capital humain** : il s'agit pour chaque pays de financer des formations développant les compétences digitales de tout le monde (jeune ou vieille, actif ou chômeur, riche ou pauvre...), afin de familiariser tout un chacun à l'usage professionnel et privé des outils connectés ;
3. L'**usage des services en ligne par madame et monsieur Tout-le-monde** : il s'agit pour chaque pays de faire en sorte que sa population fasse un usage croissant des outils connectés au quotidien, par exemple en privilégiant le *streaming* (pour regarder un film ou écouter de la musique) ou bien encore en faisant ses achats en ligne via des sites marchands transfrontaliers ;
4. L'**intégration des techniques numériques dans le secteur privé** : il s'agit pour chaque pays de faire en sorte que les entreprises situées sur son territoire fassent (si ce n'est déjà le cas) le grand saut dans le monde digitalisé, par exemple en créant un site Internet offrant des services en ligne à leur clientèle ;
5. **Les services publics digitaux** : il s'agit pour chaque pays d'imposer à l'ensemble des services publics nationaux un basculement dans l'ère numérique, par exemple en offrant la possibilité de commander en ligne des documents administratifs sans avoir besoin de se déplacer...

Assurément, la Belgique a compris la leçon et adhère pleinement aux objectifs européens digitaux. C'est pourquoi les différents niveaux de pouvoir ont chacun une ou un responsable en charge des politiques numériques. Par ailleurs le gouvernement fédéral se veut ambitieux en la matière, puisqu'il entend notamment numériser les soins de santé et la justice (*mHealth, eHealth, eJustice...*), mettre en place un agenda numérique pour créer davantage de services publics digitaux

(en partenariat avec le secteur privé !), renforcer l'écosystème technologique, améliorer les compétences numériques de la population et développer ce qu'il nomme un « état électronique » où règne le « principe du numérique par défaut » (autrement dit, toutes les procédures administratives, voire privées¹, doivent exister de façon standard sous forme digitale). Dans la foulée, il est aussi question de numériser un maximum d'activités économiques (c'est la mue digitale du marché unique européen) de manière à booster « la compétitivité numérique de la Belgique »².

■ Pourquoi un tel engouement politique ?

Pour comprendre cette obsession politique à numériser le monde, un petit bond rétrospectif dans le temps est nécessaire. Nous sommes en 2010 lorsque la Commission européenne lance sa stratégie « Europe 2020 », dans le but officiel d'évoluer à moyen et long terme vers « des niveaux élevés d'emploi, de productivité et de cohésion sociale et une économie à faible taux de carbone. » La digitalisation tous azimuts des pays membres (avec l'implémentation d'infrastructures digitales et une mutation des comportements visant à convertir - de gré ou de force - la population, les entreprises et les services publics aux activités en ligne) est alors déjà présentée comme la clé de voûte pour « mettre l'Europe sur la voie d'une croissance intelligente, durable et intégratrice » pourvoyeuse d'« avantages économiques et sociaux durables grâce à un marché unique numérique basé sur l'Internet rapide et ultrarapide et des applications interopérables. »³

Dix ans plus tard (c'est-à-dire aujourd'hui), l'amour de la Commission européenne en faveur de la digitalisation reste aveugle et dithyrambique. Qu'on en juge notamment par les récentes publications de l'exécutif européen sur sa page web intitulée [Façonner l'avenir numérique de l'Europe](#), où les nouvelles technologies sont présentées comme un sorte de couteau suisse offrant simultanément « de nouvelles perspectives aux entreprises », « une société ouverte et démocratique » aux citoyennes, ainsi qu'une « économie dynamique et durable » contribuant « à lutter contre le changement climatique et à réussir la transition écologique ». Ce passe-partout universel fait même l'objet de publicités ciblées assénant les multiples avantages de la stratégie numérique européenne [pour les citoyens](#), [les entreprises](#) et [l'environnement](#). D'un optimisme béat, ce matraquage associe les nouvelles technologies à un avenir radieux sans la moindre ombre au tableau. Pourtant, si la Commission européenne cherchait à nous convaincre honnêtement, les bénéfices supposés d'un monde hautement connecté devraient être contrastés à l'aune des débats et questionnements - y compris critiques ou négatifs - que génèrent les applications numériques déjà existantes dans le monde actuel.

¹ Les tickets de caisse électroniques vont ainsi être encouragés, et sans doute laisser place plus tard à la fin de l'obligation d'imprimer des tickets de caisse papier.

² Ces points sont notamment développés aux pages 19, 24 et 25 de l'[Accord gouvernemental](#). Sur les 84 pages de cette Accord, plus d'un quart font mention de digitalisation ou de numérisation de la Belgique.

³ Les différentes citations de ce paragraphe sont extraites (page 3) de la Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social et au Comité des régions, dans un document intitulé *Une stratégie numérique pour l'Europe*, et publié le 19 mai 2010 sous la référence COM(2010)245 FINAL.

Dark Sides of the Digital Word

Sur le plan social, si le bien-être est relativement partagé dans les sociétés occidentales où une importante frange de la population appartient aux classes moyennes, on le doit en grande partie aux régulations nationales qui : (1) imposent une certaine redistribution des richesses ; (2) encadrent les droits et devoirs respectifs des salariées et des dirigeants d'entreprises ; (3) mettent en place des lieux appropriés pour mener des négociations paritaires où directions d'entreprises et syndicats peuvent tenter d'aplanir à l'amiable les intérêts conflictuels qui les opposent (répartition salaires/marges de profit, stabilité ou flexibilité des contrats et horaires de travail, etc.). Cet équilibre démocratique est aujourd'hui mis à mal par l'Union européenne - et les règles choisies au sein du marché unique européen - qui autorise les investisseuses à mettre en concurrence les systèmes législatifs des pays membres les uns contre les autres, pour favoriser (via les délocalisations) des pays avantageant outrageusement la logique du profit au détriment d'une certaine équité dans la répartition des richesses ou d'un certain équilibre entre droits et devoirs des salariés et des directions d'entreprises. En transformant le marché unique européen en marché digital, l'Union européenne va aggraver ce problème en étendant ce droit inique à la délocalisation à de nouvelles activités (comme le commerce en ligne) et en faisant implorer de nombreux lieux de négociations paritaires au profit de plateformes de travail (comme Uber ou Upwork⁴) où les logiques hiérarchiques se durcissent de façon implacable, tant les directions d'entreprises ont l'art d'avancer masquées derrière l'écran de fumée cybernétique où les logiciels sont programmés pour maximiser simultanément le rendement des salariés et les marges de profits. Chercheur au sein de l'Institut syndical européen (ETUI), Christophe Degryse a détaillé - dans une étude publiée en 2016 - les risques chroniques de précarisation et l'apparition de formes exacerbées de concurrence déloyale comme autant d'[impacts sociaux de la digitalisation de l'économie](#). Étrangement, dans ces publicités vantant les bienfaits de ses politiques numériques sur [les citoyennes](#) ou [les entreprises](#), la Commission européenne ne souffle mot de ces problèmes... qu'elle travestit même sous de doux euphémismes en évoquant par exemple 90 milliards d'économies dans le secteur manufacturier (ou des « simplifications administratives » dans la fonction publique) sans rien dire des restructurations et licenciements collectifs qui permettront en partie de telles prouesses !

Dans son [tract consacré aux impacts de la digitalisation sur l'environnement](#), la Commission européenne ne relève pratiquement que des avantages, même si elle concède un bémol critique : les besoins énergétivores des appareils numériques produisent énormément de CO₂, contribuant ainsi au réchauffement climatique dans une proportion équivalente à l'ensemble du secteur aérien mondial (avant la crise sanitaire liée au Covid-19, s'entend). Dans la foulée, la Commission européenne a une bien étrange solution à apporter : pour contrer l'aggravation du réchauffement climatique par les technologies digitales, il faut absolument étoffer et développer davantage ces mêmes outils numériques polluants afin d'améliorer les prévisions environnementales, et par-là les prises de décisions politiques visant à contrer le réchauffement climatique ! D'une certaine manière

⁴ Upwork est une plateforme permettant à des employeurs de proposer des jobs à la tâche (comme la création d'un site Internet, la traduction d'un texte ou des activités plus complexes fractionnées en multiples missions séquentielles) à des millions de travailleuses réparties dans le monde entier. Ce faisant, Upwork court-circuite les encadrements légaux du travail et plonge dans la précarité de nombreux travailleurs (parfois très qualifiés) obligés de s'aligner sur des salaires indigents et des formes de travail *free lance* n'offrant aucune stabilité à moyen/long terme.

re, la Commission européenne crache ainsi sur les travaux du GIEC (en laissant croire que ceux-ci ne sont pas suffisamment aboutis quant à leurs scénarii prévisionnels pourtant plus qu'alarmants) et fait mine d'ignorer que les principaux blocages pour contrer le réchauffement climatiques sont avant tout de nature politique - pour partie liés au lobbying du secteur de l'énergie fossile, mais aussi aggravés par la liberté inconditionnelle de circulation internationale des capitaux et des marchandises qui est l'une des grandes priorités stratégiques de l'Union européenne ! Enfin, pour dresser un éloge panégyrique du secteur digital sur l'environnement, la Commission européenne fait également l'impasse sur l'essentiel de la pollution due à ce secteur et qui intervient aux stades de l'extraction minière et des multiples transformations chimiques et thermiques nécessaires pour fabriquer les objets numériques⁵. Pour le dire de façon plus simple : en laissant croire que le monde digital peut contribuer à un monde plus « propre » alors qu'il agit comme un acide sur les écosystèmes, la Commission européenne ment effrontément.

On pourrait aussi s'interroger sur les conséquences sanitaires à long terme d'un territoire européen cent pour cent connecté, sans la moindre zone blanche, alors que des personnes dites électrosensibles souffrent déjà aujourd'hui d'une sorte d'overdose d'exposition aux ondes électromagnétiques se manifestant par divers problèmes de santé (maux de têtes chroniques, impossibilité à se concentrer, douleurs diverses, insomnies, problèmes cardiaques et cutanés, etc.) que la médecine commence à peine à recenser⁶. Quoi qu'il en soit, qu'il s'agisse de bien-être social ou environnemental, la Commission européenne se moque éperdument de tout questionnement critique (émanant le plus souvent de la société civile⁷) pouvant jeter le moindre doute sur le bienfondé de sa stratégie numérique. Une stratégie de développement tous azimuts des infrastructures, des objets et des comportements connectés qui épouse à merveille - mais est-ce vraiment une surprise ? - les points de vue, stratégies et demandes prioritaires adressées au monde politique par les représentants des plus grands empires marchands numériques de la planète.

⁵ Pour plus d'informations sur ces enjeux, lire notamment : Babette Porcelijn, *Notre empreinte cachée. Tout ce qu'il faut savoir pour vivre d'un pas léger sur la Terre*, Seuil, 2018 ; Fabrice Flipo, Michelle Dobré et Marion Michot, *La face cachée du numérique. L'impact environnemental des nouvelles technologies*, éditions L'Échappée, 2013. On peut aussi revoir sur Internet l'excellente émission « Cash Investigation » consacrée aux *Secrets inavouables de nos téléphones portables*, réalisée en 2014 pour France 2.

⁶ Lire à ce propos Gunilla Ladberg, *Les pestiférés des temps modernes*, édité en suédois en 2008, traduit en français en 2011 et mis à disposition sur Internet par l'Association Romande Alerte aux ondes ElectroMagnétiques.

⁷ Parmi les innombrables publications existantes, épinglons notamment l'étude de Jean-Baptiste Boissy intitulée *Le numérique à quel prix – le coût humain et environnemental des nouvelles technologies*, publiée en mai 2017 par le syndicat français CGT.

Quand les priorités politiques s'alignent sur les stratégies affairistes

S'il est un groupe social que l'Union européenne écoute très attentivement pour mettre au point sa stratégie numérique, c'est assurément celles et ceux qui tirent profit de ce genre d'activités. Pour faire entendre leur voix au sein de l'Union européenne, les plus grands empires marchands actifs dans le secteur numérique s'entendent et se concertent au sein de [Digital Europe](#), un lobby comptant pas moins de 76 multinationales et 40 fédérations patronales (spécialisées dans les nouvelles technologies) parmi ses membres⁸. Tous les axes de l'index Desi européen figurent au rang des priorités politiques de Digital Europe qui a notamment constitué en son sein des groupes de travail sur les infrastructures de connexion, les compétences digitales, l'accroissement des activités en ligne et la transformation globale de nos sociétés en un monde de plus en plus connecté.

Bien entendu, on pourrait parler de « simple hasard » ou de « convergence fortuite » des points de vue marchands et politiques si les relations consanguines entre lobbies d'affaires et Union européenne n'étaient pas monnaie courante⁹. Loin d'échapper à ces conflits d'intérêts, l'agenda digital européen gravite depuis longtemps autour des priorités du secteur privé. Par exemple, bien avant l'adoption de la stratégie numérique européenne en 2010, la Commission européenne et le Département américain du commerce ont soutenu conjointement deux [Symposium transatlantique sur les bienfaits sociétaux des RFID](#) (objets connectés grâce à des puces électroniques), organisés en 2008 et 2009 par un très puissant lobby d'affaires (le [Trans-Atlantic Business Council](#)¹⁰) et une organisation planétaire de firmes privées très particulière, nommée GS1. Se désignant elle-même comme « [The Global Language of Business](#) », l'organisation GS1 est nettement moins connue que son produit-phare : le code-barres. GS1 gère en effet les méthodes de codage dans la chaîne logistique à l'aide des fameuses étiquettes numérotées connues dans le monde entier. Mais ce produit-phare est jugé désuet par GS1 qui lui reproche d'être non réinscriptible, et de n'avoir plus aucune utilité dès que le produit étiqueté a quitté la chaîne logistique et le lieu de vente pour rejoindre son consommateur. Aussi l'organisation privée GS1 a-t-elle un grand projet : remplacer son code-barres à l'ancienne par une nouvelle technologie (les puces RFID) permettant de suivre en permanence les interactions de la puce RFID avec les utilisatrices du produit équipé. Plus connu sous le nom d'*Internet des Objets*, on peut difficilement imaginer projet plus intrusif que celui consistant à transformer pratiquement toutes les choses qui nous entourent en espions électroniques. Même au plus fort de la guerre froide opposant jadis États-Unis et URSS, les services secrets américains et soviétiques (CIA et KGB) n'auraient jamais osé imposer à leur opinion publique l'acquisition de produits équipés de mouchards pouvant conter (aux serveurs avec lesquels ils « dialoguent ») nos moindres faits et gestes en leur compagnie.

⁸ On y retrouve notamment la fédération patronale Agoria. Parmi les entreprises membres, les firmes de *la Silicon Valley* sont particulièrement bien représentées (Apple, Cisco, Facebook, Google, Hewlett Packard, Intel, Oracle, Qualcomm...). Elles y côtoient d'autres mastodontes numériques américains (comme Amazon et Microsoft), européens (Ericsson, Philips, Nokia) et asiatiques (Fujitsu, Huawei, LG Electronics, Samsung, Sony), ainsi que des multinationales financières (HSBC, Mastercard, Visa), industrielles (comme Mitsubishi Electric) et surtout pharmaceutiques (Bayer, Eli Lilly, Johnson & Johnson, Roche...) ancrant leur avenir dans les technologies connectées.

⁹ Sur ce point, voir l'impressionnant travail de l'ONG [Corporate Europe Observatory](#).

¹⁰ À l'époque, le Trans-Atlantic Business Council était encore composé de deux lobbies distincts (le TransAtlantic Business Dialogue et l'European-American Business Council) qui ont fusionné en 2013. Par ailleurs, les conclusions du [Symposium 2008](#) sont consultables en ligne.

Pourtant, c'est bien ce que fait l'Union européenne à travers sa stratégie numérique visant à nous faire vivre dans un monde hautement connecté, où la protection légale de la vie privée (avec ou sans GDPR¹¹) aura bien du mal à survivre. En effet, comme le précisait fort justement un numéro de *Trends tendances* intitulé « *Big Data, Big Money* », « nos données personnelles sont le nouveau pétrole des entreprises »¹² digitales qui font de la plus-value en analysant et décryptant tous nos comportements en ligne afin de dresser des profils-types (vie familiale, centres d'intérêts, hobbies, déplacements géographiques, croyances religieuses, affinités politiques, préférences sexuelles, problèmes de santé, etc.) pouvant être vendus à qui le désire (agences de publicités, partis politiques, services secrets, etc.). À condition d'avoir de puissants logiciels d'analyses, plus les données récoltées sont nombreuses et variées, plus l'affinage des profils est précis... et précieux. C'est pourquoi le projet politique européen visant à démultiplier les activités *on line* numériques est une aubaine - savamment orchestrée via un lobbying intensif - pour les entreprises digitales qui rêvent d'un monde où chaque être vivant serait connecté vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, à un capitalisme numérique ne connaissant plus ni frontières géographiques, ni frontières oniriques, ni frontières temporelles¹³. À celles et ceux qui penseraient que notre analyse exagère en imaginant le pire, on suggère de consulter le projet d'Internet des êtres vivants (*Internet of bodies*) discuté tout récemment (juillet 2020) au sein du [Forum économique Mondial](#).

Finalement, en nommant Mathieu Michel Secrétaire d'état à la digitalisation d'une Belgique officiellement vouée à devenir un état électronique, les partis politiques composant le gouvernement fédéral laissent entendre qu'ils s'inscrivent pleinement dans ce schéma orwelien et technocratique. Car l'avis de la population et les débats d'idées autour de ces enjeux stratégiques sont - pour l'heure - nettement moins raffinés que les [émissions](#) et [sites](#) satiriques s'offrant, à peu de frais, le scalp du dernier chérubin parvenu à un strapontin ministériel de la dynastie des Michel.

¹¹ Le *Règlement Européen sur la Protection des Données*, censé protéger notre vie privée, a certes le mérite d'exister. Mais il contient d'immenses failles. Premièrement, pour pouvoir utiliser de nombreuses applications et services en ligne, les utilisatrices doivent signer au préalable (souvent sans en lire le contenu) un accord pouvant inclure l'espionnage de leurs activités. Par ailleurs, les grands empires marchands du numérique peuvent concentrer un nombre impressionnant de données qu'elles récoltent via les dizaines ou centaines de sociétés dont elles sont propriétaires. Enfin, lorsqu'on fait jouer son droit à la vie privée en cochant systématiquement les options « JE NE VEUX PAS ÊTRE SUIVI PAR DES ESPIONS ÉLECTRONIQUES » en visitant des sites Internet, on s'aperçoit assez vite qu'une guerre d'usure s'enclenche avec l'étrange amnésie des sites Internet qui ne cessent de nous reposer sempiternellement la même question (« Acceptez-vous de nous laisser la propriété de vos données personnelles et de vous faire suivre par nos espions électroniques et ceux de nos partenaires commerciaux » ?) dans l'espoir qu'un jour, de guerre lasse, on finisse par accepter d'être espionné en toute légalité.

¹² Ce numéro 33 de *Trends Tendances* est paru le 17 août 2017.

¹³ Lire à ce sujet le très beau livre de Jonathan Crary, *Le capitalisme à l'assaut du sommeil. 24h sur 24, 7 jours sur sept*, éditions zones 2014 (1ère édition originale en anglais : 2013).